



- Trois activités distinctes développées sur un nombre limité d'équipements spécialisés et sur quelques établissements hôteliers
- Des atouts mais aussi des freins pour un développement du marché des congrès, séminaires

Où en est-on ?

La filière tourisme d'affaires est présente en Bourgogne à travers trois activités principales :

- Les foires, salons et expositions
- Les congrès
- Les séminaires et réunions d'entreprises.

Sur l'activité des foires, expositions, il existe plusieurs équipements susceptibles d'accueillir des manifestations de plus de 1 000 personnes (Auxerre, Chalon-sur-Saône, Mâcon, Nevers) mais un seul est capable et équipé pour accueillir de très grosses manifestations : le Palais des Congrès et Expositions de Dijon qui accueille environ 500 000 visiteurs par an.

A côté de cela, il existe dans la région plusieurs équipements moins spécialisés.

Grâce à son infrastructure, la région Bourgogne se positionne en 10^e position des régions françaises pour le nombre de visiteurs dans les foires et salons avec 288 000 visiteurs en 2001.

Cependant, le contexte général actuel n'apparaît pas très favorable au développement des foires et salons dont la fréquentation tend à diminuer (- 18 % en cinq ans).

Sur l'activité des congrès, le Palais des Congrès de Beaune avec le Palais des Congrès de Dijon, sont les deux équipements spécialisés de la région.

Ces deux équipements disposent des infrastructures et du savoir-faire professionnel nécessaire pour accueillir des congrès de niveau national et international.

A côté de cela, il existe environ une trentaine d'équipements, souvent polyvalents, pouvant accueillir des séminaires et réunions de dimension plus modeste et à caractère plus local.

Il faut souligner que les offices de tourisme sont peu impliqués dans l'organisation des congrès : hormis pour Chalon et Mâcon, il n'y a pas, au sein des offices de tourisme, de bureaux des congrès chargés de l'organisation détaillée de congrès.

Pour développer ce marché des congrès, la Bourgogne connaît deux difficultés importantes :

- Une offre insuffisante en chambres d'hôtels trois et quatre étoiles, dans des établissements de grande capacité, ce qui constitue le mode d'hébergement privilégié des congressistes.
- Une demande de prestations toujours plus élaborées, à des prix négociés, quelquefois plusieurs années à l'avance, ce qui restreint les marges de manœuvre des opérateurs, et ceci dans un contexte qui reste très concurrentiel entre les régions.

Sur l'activité des séminaires et réunions d'entreprises, outre les équipements spécialisés, se sont engagés assez récemment et apparemment avec succès plusieurs établissements hôteliers de haut de gamme et quelques Logis de France.

De façon générale, sur le marché des congrès, séminaires et réunions d'entreprises, la Bourgogne dispose de quelques atouts essentiels : sa localisation centrale sur l'hexagone avec accès rapide depuis la capitale, son image et sa vocation culturelle et gastronomique.

Ces atouts sont d'autant plus essentiels qu'ils sont confortés par les évolutions récentes de la demande : un raccourcissement des durées de séminaires et congrès (et donc des temps de transport) et un besoin grandissant d'activités et de visites.

Par ailleurs, les congrès, séminaires et réunions d'entreprises étant assez souvent associés à des sites et lieux de prestige, la Bourgogne historique et viticole semble répondre assez justement à ce critère.

Il faut souligner le fait que, hormis la promotion engagée par les équipements spécialisés et quelques établissements hôteliers, il n'y a pas ou peu de promotion régionale sur le tourisme d'affaires.

Enjeux et questions posées

- Conforter les équipements spécialisés et leur savoir-faire.
- Accompagner les vocations nouvelles dans l'hôtellerie haut de gamme.
- Développer les actions de communication et de promotion ciblées sur les « atouts » de la région.